

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bouvron, le 29/06/2026

Dispositif « Argent de poche » - 4^e édition

Depuis 2023, la commune propose le dispositif « **Argent de Poche** » permettant aux adolescents bouvronnais, âgés de 16 à 18 ans, de réaliser des missions dans un milieu professionnel.

Ils sont reçus préalablement en salle du Conseil par Emmanuel Van Brackel, maire et Laurence Le Penhuizic, adjointe aux affaires sociales, santé et vie associative.

« L'ensemble des missions est supervisé par les agents des services prêts à faire découvrir aux jeunes Bouvronnais leurs métiers et à leur transmettre leurs savoirs et savoir-faire dans les différents domaines tels que les espaces verts, services techniques et service enfance », indique Laurence Le Penhuizic.

Suite à leur candidature, 6 jeunes ont été retenus pour effectuer des petits chantiers en lien direct avec la vie de la commune et de recevoir, en contrepartie, une rémunération.

Les jeunes effectueront cinq sessions d'une durée de 3h30, dont 30 minutes de pause, le matin, sur cinq jours consécutifs et seront rétribués de 75 € pour la semaine, réalisées pendant le mois de juillet.



4 jeunes bouvronnais entourés de Laurence Le Penhuizic, adjointe aux affaires sociales, santé et vie associative et Emmanuel Van Brackel, maire de Bouvron.